



## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 19 DECEMBRE 2022**

**Date de convocation : 30/11/2022**  
**Nombre de Conseillers en exercice : 27**  
**Nombre de Conseillers Présents : 21 Nombre de pouvoirs : 3 Nombre de Conseillers votants : 24**  
**Date d'affichage : 23/12/2022**

**VOTE : Voix Pour : 24 Voix contre : 0 Abstentions : 0**

**L'an deux mil vingt-deux le 19 décembre à 20 heures 00**, les membres du Conseil Municipal de Sées dûment convoqués et sous la présidence de M. Mostefa MAACHI, Maire de SÉES, se sont réunis, au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la Maison des Services et des Associations.

**Présents** : M. Mostefa MAACHI, Maire, M. Fabrice EGRET, Mme Pamela LAMBERT, Mme Martine BIDAULT, M. Jacques MAUSSIRE, Mme Martine LEMOINE, Adjoint, Mme Martine MEYER, M. Damien SOREL, Mme Florence LECAMUS, M. Richard PAUPY, M. Antoine BIGNON, Mme Patricia CHARPENTIER, M. Florian MENAGER, Mme Jacqueline DUJARRIER, M. Jean-Marc LETELLIER, Mme Béatrice MIKUSINSKI, M. Jean-Paul SAUVAGET, Mme Hélène DEBACKER, M. Christian RICHARD, M. Raymond FREBET, Mme Véronique BARIA UGUEN

**Absents Excusés** : M. Christophe ROBIEUX, Mme Marie-Caroline MALEWICZ-LABBE, M. Guillaume DUDRAGNE, Mme Séverine LOUVEAU, Mme Jacqueline BLOND

**Ont donné pouvoir** : M. Christophe ROBIEUX à Mostefa MAACHI, Mme Marie-Caroline MALEWICZ-LABBE à M. Florian MENAGER, Mme Jacqueline BLOND à M. Jacques MAUSSIRE ;

**Absents non Excusés** : M. Bruno ROUX

**Secrétaire de Séance** : M. Jacques MAUSSIRE

**OBJET : Effacements de réseaux – Inscription au programme du territoire d'énergie Orne (Te61)**

➡ **Rapporteur : M. Maussire Jacques, adjoint au Maire**

Un programme d'effacements de réseaux a été réalisé par les services techniques de la Ville.  
Les rues identifiées sont les suivantes :

- Rue Crémel
- Rue d'Argentan
- Rue de l'Octroi

La Ville de Sées ayant signé, avec le Te61, une convention cadre de délégation de maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'effacement de réseaux électriques, le génie civil des travaux d'éclairage public, de télécommunication et des réseaux numériques, le 1<sup>er</sup> acteur mobilisé est le **Te61**

Les autres acteurs :

- La CdC des Sources de l'Orne pour la compétence éclairage public toujours en lien avec le Te61
- Orange, pour le réseau télécom
- Et la Ville

La maîtrise d'œuvre est assurée par le Te61 et pour que les études puissent être engagées, il convient de s'inscrire au programme du Te61.

Pour ce faire, les rues identifiées ont été classées par ordre de priorité :

Rues	ml	Classement	Année
Rue de l'Octroi	80 ml environ	1	2024
Rue Crémel	420 ml environ	2	2024
Rue d'Argentan	331 ml environ	3	2025

Il est proposé au Conseil Municipal d'inscrire au programme du Te61, l'effacement des réseaux des rues présentées dans le tableau ci-dessus.

La commune s'engage à effacer les réseaux de télécommunication, les réseaux éclairage public seront quant à eux effacés par la Communauté de Communes des Sources de l'Orne qui en a la compétence.

➡ Le conseil municipal , Sur le rapport de M. Jacques MAUSSIRE, adjoint au Maire ,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE

➤ DECIDE l'inscription des effacements de réseaux présentés dans le tableau ci-dessus soit :

Rues	ml	Classement	Année
Rue de l'Octroi	80 ml environ	1	2024
Rue Crémel	420 ml environ	2	2024
Rue d'Argentan	331 ml environ	3	2025

➤ AUTORISE M. le Maire à signer toutes les pièces relatives à ces opérations.

Ainsi fait et délibéré à Sées, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme

Le Secrétaire de séance  
Jacques MAUSSIRE

Le Maire  
Mostefa MAACHI



Signé électroniquement par  
Mostefa MAACHI  
Le 20 décembre 2022